



**Commentaires du public reçus par la commission
entre le 21 septembre et le 1^{er} octobre 2026**

**Projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal
portuaire à Sorel-Tracy**

Auteurs des commentaires



INFORMER

Michel Pagé 21 septembre 2026
Gilles Gilles Marcil 27 septembre 2026
renald sylvestre..... 28 septembre 2026



CONSULTER

Denis Brochu pour CLUB NAUTIQUE DE BERTHIER INC. CNBI ... 1 octobre 2026



ENQUÊTER



AVISER

Michel Pagé

21 septembre 2026

Élargir la liste des Experts En vue des travaux du BAPE sur ledit projet, il nous apparait important de souligner que deux groupes Expert supplémentaires devraient être entendus avant la reprise de vos travaux. Nous résumons leurs contributions potentielles dans les deux notes ci jointes. Ce commentaire préliminaire est transmis afin de mieux éclairer le BAPE sur les impacts potentiellement néfastes de ce projet .

1. Qualité de l'Air et ce qu'en dit l'ACME, Solliciter l'avis de l'Association canadienne des médecins pour l'environnement , Saviez-vous que la pollution de l'air contribue à environ 17 400 décès prématurés chaque année au Canada? Les coûts annuels de ..
2. Demander avis de Centre du droit de l'environnement Montréal, CQDE, info@cqde.org Il serait judicieux de demander un avis du CQDE car le projet du quai flottant empièterait sur le domaine public et limiterait l'accès normal des citoyens aux berges et au littoral
3. Avis de Pêches et Océans, Fondation Rivières accès

Gilles Gilles Marcil

28 septembre 2026

Ce projet de nouveau terminal portuaire n'a pas sa place dans notre milieu. Les bienfaits apportés à la population sont presque nuls. Les effets secondaires néfastes sont très nombreux: Bruits des bateaux, machineries, des camions et chemin de fer. Pollution de l'air, odeurs nauséabondes, pollution de l'eau du fleuve et de la nappe phréatique. Risques pour les plaisanciers, chaloupe, canot, kayak, voilier, planche à voile, yacht. L'effet secondaire le plus grave est la cumulation de ces problèmes par l'hyper utilisation de cet espace industrialo-portuaire due à l'implantation de nombreuses compagnies polluantes et bruyantes. A ce projet s'ajoute les problèmes causés par TDF Canada qui doit entrer en fonction en 2027, (fabricant de polyester non tissé) (très polluant). Cette compagnie doit utiliser port, voie ferrée, transport par camions. Quel désastre pour l'environnement et pour la qualité de vie du voisinage. De plus, leurs ambitions pour plus de gains deviendra incontrôlable.

renald sylvestre

28 septembre 2026

Le projet portuaire Sorel-Tracy amènera une augmentation des camions. Ceux-ci normalement devront emprunter le trajet passant par le parc industriel. On le sait tous, c 'est interdit sur la route Marie-Victorin à partir de la rue des chantiers. Toutefois, il n'est pas rare de voir les camions tôt le matin ou tard le soir et même durant la journée sur la route M-V là même où il y a une interdiction des camions. Le trajet étant plus court ceci explique cela. Les résidents, les maisons, la route, les nids de poule au printemps subissent ce trafic lourd. Plus de camions signifient plus de fautifs sur la route M-V. Il faut être naïf pour ne pas le reconnaître.

Denis Brochu pour CLUB NAUTIQUE DE BERTHIER INC. CNBI

1 octobre 2026

Les membres du Club nautique de Berthier (CNBI) fréquentent régulièrement ce secteur du Saint-Laurent pour pratiquer la voile. Notre préoccupation concerne surtout le maintien de cet usage pendant toute l'exploitation du terminal. Ce corridor est un espace de loisir, pas seulement un lieu de passage. Naviguer à voile exige de l'espace pour tirer des bords et manœuvrer selon le vent et le courant. Nous demandons que les effets des installations, des navires à quai et des opérations portuaires sur la pratique de la voile soient évalués avec les usagers, dont le CNBI. Le projet doit préserver un espace suffisant pour poursuivre ces activités de façon sécuritaire, au-delà d'un simple passage balisé. Le fleuve n'est pas uniquement un axe de transport et une zone industrielle. C'est aussi un espace récréotouristique vivant. Les activités nautiques font partie de son histoire et de la vie des communautés riveraines; leur maintien doit être une condition du développement portuaire.